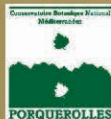


Connaître et gérer

# 10 plantes exotiques envahissantes préoccupantes en Occitanie

*Agir pour la biodiversité*



## CONTEXTE :

Depuis plusieurs années, les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de la Région Occitanie, travaillent ensemble sur la thématique des plantes exotiques envahissantes, en partenariat avec le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

De nombreuses actions sont engagées : création d'outils pédagogiques, sensibilisation, information et formation du grand public et des professionnels, inventaires et suivis d'espèces, mise en place de chantiers d'arrachage.

Vous trouverez dans ce livret des informations simples et pratiques afin de mieux connaître quelques espèces exotiques envahissantes présentes dans notre région, leurs impacts sur l'homme et l'environnement ainsi que des conseils de gestion.

Les professionnels de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage ont rédigé un *Code de conduite* « plantes envahissantes ». Contactez-les pour avoir des informations sur des plantes de substitution possibles.

**ATTENTION !**  
Des réglementations européennes  
et nationales imposent  
la gestion de certaines  
plantes exotiques envahissantes.

## QU'EST-CE QU'UNE PLANTE EXOTIQUE ENVAHISSANTE ?

Appelée aussi « plante invasive », c'est une plante en provenance d'une autre région géographique (en général d'un autre continent), introduite volontairement ou non par l'Homme, qui s'acclimata et colonise les milieux naturels au détriment des espèces locales.

Pour cela, elle a une croissance rapide, pas ou peu de prédateurs, et une importante capacité de multiplication...

## POURQUOI AGIR ?

Les plantes exotiques envahissantes génèrent des nuisances :

- **ECONOMIQUES** : le coût lié à leur gestion est élevé. Elles peuvent porter atteinte aux activités humaines en limitant l'accès aux cours d'eau, en augmentant les risques d'inondation, en gagnant sur les milieux agricoles...

- **SANITAIRES** : certaines plantes peuvent être dangereuses pour l'Homme (cas de brûlures, d'allergies...).

- **ECOLOGIQUES** : elles concurrencent la flore et la faune locales. Elles peuvent ainsi réduire localement la biodiversité et perturber les écosystèmes en les transformant de manière durable.

Ces plantes colonisent en priorité les terrains nus et les milieux perturbés (chantiers, friches, berges après crues...). Dans certains cas, un fragment de tige ou de rhizome, une graine peuvent être à l'origine de la colonisation de tout un espace ! S'ils tombent dans un cours d'eau, ils ont de fortes chances de s'implanter plus en aval.

**ATTENTION !**  
L'utilisation des produits  
phytosanitaires est interdite.  
Privilégiez le recours  
au désherbage manuel,  
mécanique ou thermique.

## COMMENT AGIR ?

Pour limiter l'expansion des plantes exotiques envahissantes, nous devons améliorer nos connaissances et modifier nos habitudes.

La méthode la plus efficace reste la **PRÉVENTION** : il faut protéger les secteurs qui n'ont pas encore été colonisés. Donc ouvrez l'œil, parlez-en autour de vous.



**Surveiller les lieux d'apparition potentiels** (chantier, fossé, bord de cours d'eau) et prévenir les autorités compétentes (communes, syndicats de rivière, chambre d'agriculture).



**Contrôler l'origine des matériaux apportés** : lors de travaux ou d'aménagements, tout apport de terre végétale ou autre remblai doit être réalisé avec l'assurance de la provenance et de la qualité des matériaux afin d'éviter toute arrivée de terre contaminée par des graines ou des rhizomes de plantes exotiques envahissantes.



**Favoriser la végétation locale et éviter de laisser le sol à nu** : pailler ou revégétaliser rapidement avec des espèces locales les sols nus.

**Ne pas disperser de fragments de plantes** (tiges, rhizomes ou graines) en limitant le transport et en prévoyant **un lieu de stockage sur place à proximité des résidus**.

**ACTIONS** : des précautions sont nécessaires, renseignez-vous et prenez conseils pour un encadrement adéquat. Dans certains cas, il faudra :



**Privilégier la fauche manuelle et intervenir avant l'apparition des graines**. Pour la Renouée du Japon par exemple, l'utilisation de matériel type épaveuse, débroussailluse, gyrobroyeur est à proscrire car ils dispersent les fragments et contribuent à la dissémination de la plante.



**Prévoir la gestion des déchets afin de limiter la dispersion des graines et éviter la reprise des résidus**. Les déchets doivent être séchés sur place (éviter leur déplacement) sur une surface imperméable (afin d'éviter toute reprise sur sol nu) et hors portée de crue. Ils peuvent être brûlés (demande d'autorisation en Préfecture). **Certaines plantes peuvent être compostées sous certaines conditions** (risque important de dissémination).



Après chaque intervention dans une zone infestée, **nettoyer très soigneusement sur place le matériel et les engins utilisés**, pour être sûr de ne pas oublier de petits fragments ou des graines qui contamineraient un autre chantier.

**Contrôler les engins sur le chantier et leurs déplacements** pour éviter les sources de dispersion involontaire

## SOMMAIRE

Ailante glanduleux	4
Ambrosies à feuilles d'Armoise et trifide	6
Balsamines de l'Himalaya et de Balfour	8
Berce du Caucase	10
Buddleja du père David	12
Herbe de la Pampa	14
Myriophylle aquatique	16
Raisin d'Amérique	18
Renouées du Japon, de Sakhaline et de Bohême	20
Séneçon du Cap	22

# Ailante glanduleux

*Ailanthus altissima*

## Description :

**Arbre** à feuillage caduc pouvant atteindre 30 m de haut.



Ailante

**Foliole** : chaque division, formée d'une sorte de petite feuille, du limbe d'une feuille composée. Exemple : la feuille du trèfle est formée de trois folioles.

**Samare** : fruit sec de certains arbres, pourvu d'ailes membraneuses comme pour l'Orme et le Frêne.



Feuilles

Feuilles **composées**, alternes, avec un nombre impair de **folioles\*** et une **glande** caractéristique à leur base. Le froissement dégage une odeur désagréable.

4



Fleurs

Inflorescences terminales de couleur **jaune - verdâtre** sécrétant une **odeur forte et désagréable** d'« urine de chat ».



Fruits

Composés de 3 **samars\*** indépendantes de **à 4 cm de long, rougeâtres**, contenant 1 graine en leur centre.

Introduite en 1750 par le père jésuite Chéron d'Incarville. Il a fait expédier de Chine des plants d'Ailante vers des jardins botaniques en Angleterre et en Italie, utilisés comme arbres d'ornement et nourriture de substitution pour le ver à soie du mûrier lors de gels tardifs.



## Milieux colonisés : Reproduction :

Remblais des voies ferroviaires, talus de bords de routes, berges de rivière, terrains vagues, friches, maquis et champs.

Sexuée (jusqu'à 350 000 graines par an) et végétative.

## Dissémination :

- Par les graines transportées par le vent, et l'eau...
- Par les drageons depuis le tronc.

## Impacts et nuisances :

- Le système racinaire peut endommager les infrastructures publiques et sécrète des substances chimiques limitant la végétation concurrente ; espèce très dynamique (par germination et rejet) et difficile à éliminer.
- Baisse de biodiversité, modification des paysages et fermeture du milieu.
- Irritation cutanée par la sève, l'écorce et les feuilles, allergies par le pollen.

## Conseils de gestion :

**⚠ PROBLÉMATIQUE : Espèce très difficile à gérer à cause de son fort drageonnement.**

- **Sur les adultes :** cercler, dessoucher ou couper les ailantes en hiver et attendre 2 ans avant de replanter des essences locales à cause de ses propriétés herbicides.
- **Sur les colonisations précoces de jeunes plantes :** coupes et fauchages répétés.
- **Sur les jeunes plantules :** arrachage manuel des semis et des drageons avec le système racinaire avec des gants dès la germination et avant la production de graines (septembre). A répéter sur plusieurs années.

## Risques de confusion :

- Sumac hérissé (*Rhus typhina*)
- Autres arbres à feuilles composées : Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), Noyer du Caucase (*Pterocarya fraxinifolia*)...



Sumac hérissé



Noyer du Caucase

# Ambroisies à feuilles d'Armoise

*Ambrosia artemisiifolia* et *Ambrosia trifida*

## Description :

**Plante annuelle buissonnante** atteignant parfois 1,50 m pour l'Ambroisie à feuilles d'Armoise et 4 m pour l'Ambroisie trifide. Les tiges se terminent par des épis de fleurs mâles.

*Introduites involontairement en Europe par des lots de semences et par du matériel agricole importé. La présence de l'Ambroisie à feuilles d'Armoise est connue en France depuis 1865.*



Ambroisie à feuilles d'Armoise



Ambroisie Trifide



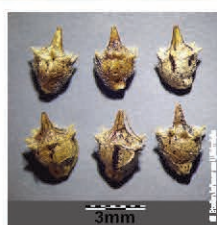
Feuilles d'Ambroisie à feuilles d'Armoise



Feuilles d'Ambroisie Trifide



Fleurs mâles d'Ambroisie Trifide



Fruits d'Ambroisie à feuilles d'Armoise

Ambroisie à feuilles d'Armoise :  
**feuilles très finement découpées**  
vertes sur les deux faces

Ambroisie trifide :  
**feuilles découpées en 3 à 7 lobes larges**

**Epi composé** de fleurs mâles en formes de petites boules au sommet, et de fleurs femelles peu visibles à la base.

**Petits fruits épineux** contenant une graine.

# Armoise & Trifide




Espèce réglementée (*Code de la Santé*),  
espèce classée nuisible pour la santé.  
Signalez-là :  
[www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)



Lien vers le site de l'Observatoire des  
Ambrosies :  
[http://www.solidarites-sante.gouv.fr/  
observatoire-des-ambrosies](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/observatoire-des-ambrosies)

## Impacts et nuisances :

 **PROBLÉMATIQUE** : Ses graines sont capables  
de germer au bout de 10 ans.

**ATTENTION** : l'Armoise à feuilles d'Armoise et l'Armoise  
trifide sont très allergisantes, elles sont une menace pour la santé  
publique. Leur pollen peut provoquer de graves allergies (asthme,  
urticaire, eczémas, rhinites, conjonctivites).

Problèmes agronomiques importants (perte de rendement,  
résistance aux herbicides, abandon de la culture du tournesol).

## Conseils de gestion :

### Préventif :

- Limiter les terrains dénudés.
- Nettoyer sur place le matériel contaminé.
- Concurrence par l'installation d'un couvert végétal.
- Rotation avec une culture d'hiver.
- Vérifier les mangeoires à oiseaux : les mélanges de graines sont parfois contaminés de graines d'Armoise à feuilles d'Armoise.

### Curatif :

- Foyers nouveaux ou de petite taille : arrachage manuel.
- Foyers importants : fauche avant la floraison (juillet) ou avant la dispersion des graines (début octobre).
- Labour profond à proscrire absolument pour les parcelles en culture.

## Risques de confusion :

- Armoise commune (*Artemisia vulgaris*) dont les feuilles diffèrent par le dessous gris argenté et une odeur discrète quand on la froisse.
- Armoise des frères Verlot (*Artemisia verlotiorum Lamotte*), elle ressemble à l'Armoise commune avec une odeur nette au froissement.
- Armoise annuelle (*Artemisia annua*) avec des feuilles finement découpées et une odeur forte.

## Reproduction :

Sexuée

## Milieus colonisés :

Berges, cultures de céréales, maïs,  
tournesol, mais aussi terrains dénudés,  
friches et voies de transport.

## Dissémination :

Les graines tombent au sol où elles peuvent  
être entraînées au loin par le ruissellement  
ou les véhicules.

UTILISER UN  
ÉQUIPEMENT  
ADAPTÉ :  
gants en caoutchouc,  
masque et  
vêtement couvrant  
tout le corps.



Armoise commune

# Balsamines de l'Himalaya

*Impatiens glandulifera* et *Impatiens balfouri*

## Description :

**Plantes herbacées annuelles.** La Balsamine de l'Himalaya est une plante robuste pouvant atteindre 2 m et plus, la Balsamine de Balfour, plus grêle, atteint 1 m maximum.



La Balsamine de l'Himalaya est une espèce réglementée par l'Union Européenne.



Balsamine de l'Himalaya



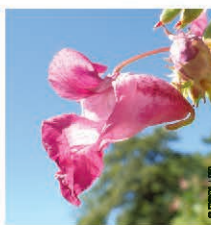
Balsamine de Balfour



Feuilles de Balsamine de l'Himalaya



Feuilles de Balsamine de Balfour



Fleurs de Balsamine de l'Himalaya



Fleurs de Balsamine de Balfour

Les feuilles sont **dentelées** chez les deux espèces. Celles de la Balsamine de l'Himalaya sont **allongées** et en forme de **lance avec des glandes à la base**.

Les fleurs de la Balsamine de l'Himalaya sont **grandes** et varient entre le **rose pâle et le rouge**. L'autre espèce a des **petites fleurs bicolores roses et blanches**.

# a & de Balfour



*C'est au 20<sup>ème</sup> siècle que la Balsamine de l'Himalaya a été introduite en Europe comme plante mellifère et ornementale. La Balsamine de Balfour a été cultivée au jardin des plantes de Montpellier à partir de 1901, puis s'est échappée dans la nature en 1906. Elle est toujours utilisée dans les jardins.*



Fruits de Balsamine de l'Himalaya

Les fruits sont des **capsules** « explosives ».

## Milieus colonisés :

Sols frais et ouverts : sur les berges, les talus, les fossés, dans les canaux, en sous-bois de zones alluviales et sur les terrains remaniés.

## Reproduction :

Sexuée. Elles peuvent produire jusqu'à 7 000 graines, ce qui favorise leur dispersion.

## Dissémination :

Les fruits éclatent à maturité et peuvent envoyer les graines à 6 ou 7 mètres du pied.

## Impacts et nuisances :

**⚠ PROBLÉMATIQUE** : espèces très dynamiques capables de coloniser très rapidement les rivières et les zones humides.

- Elles forment des peuplements denses au détriment d'autres espèces.
- Disparaissant en hiver, elles laissent le sol à nu, ce qui favorise l'érosion des berges.
- Fortement mellifères, elles détournent les insectes pollinisateurs des plantes sauvages en fleurs.

## Conseils de gestion :

- Arracher la plante ou la couper sous le premier nœud avant la floraison (fin juillet).
- Faire sécher les résidus sur place.
- Compostage possible, s'il n'y a pas de graines.
- On peut la contenir par du pâturage ovin et bovin.

# Berce du caucase

*Heracleum mantegazzianum*

## Description :



Berce du caucase



feuilles



fleurs



fruits

Feuilles alternes, composées, allongées, très découpées, légèrement dentelées, **Jusqu'à 1,5 m de largeur et 3 m de longueur.**

Flours blanches, en **ombelles\*** d'environ **80 cm de diamètre** et 50 à 120 cm de rayon.

Petits fruits secs, **plats et ovales** contenant 2 graines.

Plante herbacée à **tige robuste**, cannelée, tachée de pourpre et couverte de poils. Jusqu'à 5 m de haut.

## Risques de confusion :

- Berce commune, *Heracleum sphondylium* : espèce locale (ombelles ayant moins de 35 cm de rayon).
- Berce des Pyrénées, *Heracleum pyrenaicum*.

Pour ces deux espèces, le **pétiole\*** de la feuille est creusé d'un canal contrairement à la Berce du Caucase.

**Ombelle** : inflorescence dans laquelle les pédoncules partent du même point et s'élèvent en rayonnant à un même niveau

**Pétiole** : partie rétrécie située à la base de la feuille, qui lui sert de support et l'unit à la tige.



Berce commune



Berce des Pyrénées



Espèce réglementée par  
l'Union Européenne.



*Introduite en Angleterre en 1817, puis  
dans le reste de l'Europe à des fins  
ornementales.*

### Milieux colonisés :

Milieux humides ou frais : lisières et clairières forestières, prairies à hautes herbes des bords de rivières, habitats humides en montagne, bords de route, talus, fossés.

### Reproduction :

Sexuée. Plante pluriannuelle fleurissant après plusieurs années.

### Dissémination :

Graines disséminées par le vent, l'eau et les activités humaines.

### Impacts et nuisances :



**PROBLÉMATIQUE :** attention aux réserves racinaires, qui permettent à la plante de se maintenir plusieurs années dans l'attente de conditions favorables pour fleurir.

- **ATTENTION :** Inflammations et brûlures de la peau jusqu'au second degré au contact du soleil liées à des substances photosensibilisantes présentes dans la sève.
- Concurrence avec les espèces autochtones voisines.

**UTILISER UN  
ÉQUIPEMENT  
ADAPTÉ :  
gants en caoutchouc,  
masque et  
vêtement couvrant  
tout le corps.**

### Conseils de gestion :

#### Jeunes plants et plantes non fleuries :

Arrachage annuel des pieds en enlevant 10 à 20 cm de racine, pour éviter les repousses, jusqu'à épuisement du stock de graines du sol (3 à 5 ans).

#### Plants matures :

Couper la racine à 15-20 cm en dessous de la surface du sol avec une houe ou une bêche à bord tranchant. La plante sera ensuite mise en tas ou détruite. A faire au printemps, avant la production de graines et jusqu'en juillet au plus tard.

Si les fleurs sont déjà bien formées, coupez les ombelles juste avant la maturation des fruits et les mettre en sac poubelle pour incinération. Dans ce contexte, la plante mûre meurt sans avoir à la déraciner.

# Buddleja du père David

*Buddleja davidii*

## Description :

**Arbuste** pouvant atteindre 1 à 5 m de haut à port retombant.



Buddleja du père David



Feuilles

**Feuilles en forme de lance** mesurant entre 10 et 25 cm. Elles sont **opposées** 2 à 2 sur la tige.



Fleurs

Ce sont des tubes à corolles avec 4 pétales étalés de couleur **pourpre à lilas**. Elles forment des **grappes coniques**.



Fruits

**Petites capsules brunes** contenant de nombreuses petites graines. L'arbre peut produire jusqu'à 3 millions de graines.



*En 1893, Louis de Vilmorin reçoit des graines de cet arbuste. Très apprécié pour ses qualités ornementales, il sera cultivé dès 1916, et commercialisé jusqu'à aujourd'hui. Les décombres des villes bombardées pendant la seconde guerre mondiale auraient favorisé son expansion.*

### **Milieus colonisés :**

Terrains remaniés (friches, bords de routes, voies ferrées et carrières), mais aussi sur les berges de rivières, les lisières et clairières forestières et en montagne.

### **Reproduction :**

Sexuée et végétative.

### **Dissémination :**

Les graines voyagent grâce au vent, à l'eau et aux véhicules.

### **Impacts et nuisances :**



**PROBLÉMATIQUE :** Les 3 millions de graines produites par arbuste se conservent plusieurs années dans le sol. De plus, la reprise des résidus ligneux est possible.

- Banalisation et fermeture du paysage.
- Concurrence des plantes locales.
- Pose des problèmes de gestion et de visibilité sur les bords de route.
- Cause des dégâts lorsqu'il s'incruste dans les murs, les infrastructures et bâtiments.

### **Conseils de gestion :**

#### **Pour les jeunes plants :**

- Arrachage avant fructification.
- Revégétalisation par une couverture herbeuse.

#### **Pour les arbustes :**

- Coupes répétées des troncs et rejets.
- Compléter par du pâturage par des chèvres ou des vaches.
- Attention aux tiges coupées (bouturage) et aux hampes fructifères (à incinérer).
- Éviter de perturber le sol couvert d'une banque de graines importante.
- Broutage possible par des chèvres.

# Herbe de la Pampa

*Cortaderia selloana*

## Description :

Graminée géante, formant des touffes pouvant atteindre 10 m de circonférence avec des tiges hautes de 2 à 3 m.



Herbe de la Pampa

**Panicules** : fleurs disposées en grappes formant d'autres grappes.



Feuilles

Feuilles persistantes, longues, fines, à bords coupants.



fleurs

Fleurs groupées en **panicules\*** soyeux, blancs, de 20 à 40 cm de long.



fruits

**Capsules plumeuses** contenant une graine.



Chili, Brésil  
et Argentine

*Introduite en France, au Jardin des Plantes de Montpellier en 1857. Couramment plantée à partir des années 60, elle connaît une expansion notable dans les années 90 et colonise alors les milieux littoraux.*

### Milieux colonisés : Reproduction :

Milieux remaniés, secs ou humides surtout maritimes : bords de route et de rivière, talus, remblais, friches industrielles...

Sexuée, mature dès la seconde année. Un pied femelle peut produire plusieurs millions de graines.

### Dissémination :

Les graines sont principalement dispersées par le vent, jusqu'à plus de 25 km de distance.

### Impacts et nuisances :

**!** **PROBLÉMATIQUE** : les dimensions des parties souterraines ne doivent pas être sous-estimées. Elles sont souvent de taille équivalente à la touffe aérienne.

- Modification et banalisation du paysage.
- Réduction des surfaces en herbe.
- Concurrence avec les espèces locales pour la lumière et les nutriments.
- Augmentation du risque de feu.
- Possible risque de blessures (hommes, bétail).

### Conseils de gestion :

- Fauchage avant la formation des graines (septembre) ou coupe des tiges florales (à placer dans des sacs bien fermés et, si possible, incinérer sur place).
- Arrachage des jeunes individus à la main, sinon mécaniquement (mini-pelle), avant la fin de l'été pour empêcher l'envol des graines.
- Le bâchage des zones traitées prive le sol de lumière et limite ainsi la germination de la banque de graines du sol. Privilégier une revégétalisation avec des espèces locales.

# Myriophylle du Brésil

*Myriophyllum aquaticum*

## Description :



Myriophylle aquatique



Espèce réglementée par  
l'Union Européenne.

### Plante amphibie.

Fortement enracinées, ses tiges peuvent atteindre 3 m de long et dépasser hors de l'eau de 40 cm.

L'espèce se distingue des myriophylles indigènes par sa capacité à développer des tiges vert clair dressées au-dessus de l'eau et sans fleur.

Pas de fleurs et de fruits en Europe.

Feuilles composées et groupées  
en verticilles par 4, 5 ou 6  
le long de la tige,  
avec de nombreux segments fins.



Feuilles et tiges

Introduit en France en 1880 dans des jardins botaniques de la région de Bordeaux, il est commercialisé pour l'aquariophilie et l'ornementation des bassins extérieurs.



Chili, Brésil et Argentine


### Milieus colonisés : Reproduction :

Eaux calmes : gravières, étangs, lacs, bras-morts, haut-fonds des rivières à eaux calmes. Uniquement végétative.

### Dissémination :

Par fragmentation et bouturage des tiges.

### Impacts et nuisances :

 **PROBLÉMATIQUE : Fragments flottants avec risque de reprise.**

- Limitation des écoulements des eaux.
- Réduction des capacités de drainage des fossés.
- Augmentation des risques d'inondation.
- Nuisances pour la pêche, la navigation, la baignade.

### Conseils de gestion :

Arrachage manuel ou mécanique. Pour être efficace, il doit être suivi d'interventions légères d'arrachages ou de collectes manuelles des fragments flottants ou enracinés.

### Risque de confusion :

Les Myriophylles et Ceratophylles indigènes les plus courants : Myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*) et Cornifle immergé (*Ceratophyllum demersum*) par exemple.



Cornifle immergé



Myriophylle en épi

# Raisin d'Amérique

*Phytolacca americana*

## Description :

**Plante herbacée vivace** pouvant atteindre 3 m de haut.  
Tige robuste qui rougit lors de la croissance.  
Présence de racines charnues.



Raisin d'Amérique



Feuille

Feuilles entières, **grandes**,  
alternes, à odeur  
désagréable.



Fleurs

Fleurs en **grappes dressées**,  
**blanches ou rosâtres**,  
à 5 pétales.



Fruits

**Baies charnues, noires**,  
**en grappes de raisins.**

*Arrivé en Europe en 1650, comme plante décorative et tinctoriale ; ses fruits ont été utilisés pour teinter le vin, avant que cette pratique ne soit considérée comme frauduleuse et que sa toxicité soit démontrée.*



## Milieux colonisés :

Milieux remaniés : abords des habitations, friches, talus, bords de route, de rivières, décombres, coupes, lisières forestières, cultures.


## Reproduction :

Sexuée. Les graines peuvent rester viables pendant plusieurs années dans le sol.

## Dissémination :

Les fruits sont dispersés par les oiseaux qui les consomment.

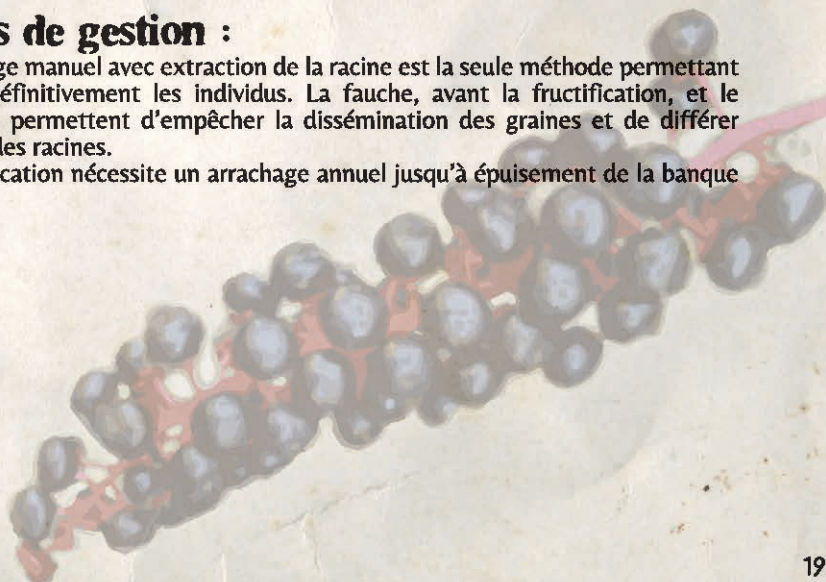
## Impacts et nuisances :

 **PROBLÉMATIQUE** : La gestion de cette plante se fera dans la durée car elle a de grosses réserves de graines qui se conservent longtemps.

- Toxique si ingéré : maux de tête, étourdissements, tachycardie, troubles gastro-intestinaux, et de la vision, etc. Mortalité connue chez les animaux (bétail, gastéropodes, faune du sol).
- Impact agronomique non négligeable : coût de gestion (difficulté à gérer à cause des racines dans certaines cultures dont la vigne), concurrence avec les cultures, toxicité dans les maïs.

## Conseils de gestion :

- L'arrachage manuel avec extraction de la racine est la seule méthode permettant d'éliminer définitivement les individus. La fauche, avant la fructification, et le gyrobroyage permettent d'empêcher la dissémination des graines et de différer l'arrachage des racines.
- Son éradication nécessite un arrachage annuel jusqu'à épuisement de la banque de graines.



# Renouées du Japon, de Sakhaline

*Reynoutria japonica*, *Reynoutria sachalinensis* et *Reynoutria x bohémica*

## Description :

**Plantes herbacées vivaces**, de grande taille (jusqu'à 4 m), à port buissonnant, à très grande productivité végétale (en une saison, possibilité de produire des tiges de 3-4 m et des **rhizomes\*** souterrains pouvant s'étendre jusqu'à 10 m en surface et 3 m en profondeur).



Renouée du Japon



Renouée de Sakhaline



Renouée de Bohême



Feuilles de Renouée du Japon



Feuilles de Renouée de Sakhaline



Feuilles de Renouée de Bohême



Fleurs de Renouée du Japon

**Nombreuses petites fleurs, blanches à blanches-vertes** selon l'espèce, **en grappe** à l'aisselle des feuilles.

Feuilles entières, alternes, avec une membrane engainant la tige au niveau des nœuds. Selon l'espèce :

- **Limbe\*** à base tronquée en forme de pelle, chez la Renouée du Japon.
- Limbe à base en cœur, de forte dimension (jusqu'à 40 cm de long) et nettement poilu à la face inférieure, chez la Renouée de Sakhaline.
- Limbe de forme, de taille et de pilosité intermédiaire, chez la Renouée de Bohême.



Fruits de Renouée (du Japon)

**Graines brunes foncées, brillantes**, de 2- à 4 mm à l'intérieur d'un **akène\*** ailés.

**Akène** : fruit sec, ne s'ouvrant pas à maturité, à une seule graine.

**Limbe** : partie large et aplatie de la feuille qui prolonge le pétiole.

**Rhizome** : tige souterraine vivace, généralement à peu près horizontale, émettant chaque année des racines et des tiges aériennes.

# alène & de Bohême

hemica



*Introduites en Europe au 19<sup>ème</sup> siècle comme plantes ornementales, fourragères et mellifères.*

## Milieus colonisés :

Vallées alluviales : bords de routes et de cours d'eau, talus, lisières forestières notamment.


## Reproduction :

Principalement végétative, à partir de fragments de rhizomes et de boutures de tiges.

## Dissémination :

Dissémination des graines et rhizomes par les crues et les activités humaines (pas de graines viables chez la Renouée du Japon).

## Impacts et nuisances :

 **PROBLÉMATIQUE** : il suffit d'une petite portion de rhizome possédant un bourgeon pour que la plante reprenne.

- Croissance très rapide des tiges au printemps (jusqu'à 10 cm/jour) créant un massif végétal opaque (3 à 4 m au-dessus du sol) consommant les ressources alimentaires, l'espace et la lumière au détriment des autres plantes, avec des impacts sur la régénération par semis.
- Accentue la dégradation des berges car les rhizomes ne retiennent pas les berges et il n'y a pas de tiges en hiver.
- Gêne pour les activités en bord de rivière, et son accès.
- Impacts agricoles dans les cultures et les prairies sous pâturées : coûts de gestion élevés, perte de rendement.

## Conseils de gestion :

- Arrachage des rhizomes très difficile (jusqu'à 10 m de long et 3 m de profondeur), à privilégier sur les jeunes foyers et sur les secteurs prioritaires.
- Possibilité de fauchage intensif et répété pour épuiser les réserves souterraines de la plante (toutes les 3 semaines de mai à septembre sur plusieurs années) combiné à pâturage ou bâchage (sur plusieurs années).
- Attention : fauche occasionnelle à proscrire car elle ne fait qu'augmenter la densité de plants.

## Risques de confusion :

*Polygonum polystachyum*



*Polygonum polystachyum*

# Séneçon du Cap

*Senecio inaequidens*

## Description :



Séneçon du cap



feuilles



fleurs



fruits

**Feuilles linéaires** (3 à 10 cm sur 2 à 3 mm) à dents courtes, persistantes, alternes, sessiles ou *embrassantes\**.

**Inflorescences nombreuses** ressemblant à de petites marguerites jaunes vifs de 10 à 20 mm.

Fruits secs de 2 mm s'ouvrant à maturité **surmontés d'une algrette de sole blanche plumeuse.**

**Plante herbacée vivace** (vie : 5 à 10 ans) en touffe arrondie et dense à tiges ligneuses, dressées et ramifiées, 1 m de haut.

## Risques de confusion :

- Toutes les asteracées jaunes, et par exemple :
- Séneçon de Jacob (*Jacobaea vulgaris*),
- Pissenlit Dent-de-Lion (*Taraxacum officinale*).



Séneçon de Jacob



Pissenlit Dent-de-Lion

Introduite en Europe accidentellement à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par le commerce, par des ballots de laine de mouton contenant des graines de cette plante. Mazamet, une des grandes plateformes européennes de la laine de mouton lui a donné son deuxième nom français : Sénéçon de Mazamet !



## Milieus colonisés :

Milieus perturbés et secs : bords de routes, talus de voies ferrées, terrains vagues, gravières, friches, jachères, terrils...


## Reproduction :

Sexuée et végétative par bourgeons racinaires si coupe.

## Dissémination :

Plusieurs dizaines de milliers de graines légères par pied qui sont emportées par le vent, l'eau, les animaux ou les habits.

## Impacts et nuisances :

 **PROBLÉMATIQUE :** La plante contient une substance nocive la rendant toxique pour le bétail.

- Très dynamique, concurrence et étouffe les espèces locales.
- Inhibe le développement des plantes à proximité par des substances *allélopathiques\** émises dans le sol.
- Toxique pour l'Homme et le bétail (*alcaloïdes\**).
- Concurrence les cultures (vignes) et baisse leur rendement.

## Conseils de gestion :

### Préventifs :

- Limiter le transport de matériel contaminé par les graines : pneu, terre.
- Limiter les terres dénudées.
- Eviter le surpâturage et l'écobuage.

### Curatifs :

- Sur faible population : arrachage manuel avant fructification.
- Sur population dense : par broyage avant fructification et revégétalisation à renouveler plusieurs années (épuisement du stock de graines dans le sol : durée de vie 2 ans).
- Incinérer les pieds arrachés sur site (les fleurs peuvent fructifier 2-3 jours après leur déracinement).
- Proscrire la lutte chimique qui favorise des sols nus et la germination du Sénéçon.

**Embrassante :** qualifie la forme des feuilles dont la base se prolonge et entoure la tige.

**Allélopathique :** se dit de substances bio-chimiques qui inhibent la croissance d'autres plantes.

**Alcaloïde :** molécule produite le plus souvent par les plantes (rarement les animaux).

## POUR EN SAVOIR PLUS ET NOUS ENVOYER VOS SIGNALEMENTS

### Au niveau régional :

Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées :  
[pee.cbnpmp.fr](http://pee.cbnpmp.fr), [contact@pee.cbnpmp.fr](mailto:contact@pee.cbnpmp.fr), 05 62 92 85 30

Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles :  
[www.invmed.fr](http://www.invmed.fr), [invmed@cbnmed.fr](mailto:invmed@cbnmed.fr), 04 94 16 61 43

Union Régionale des CPIE Occitanie :  
<https://urcpie-occitanie.fr>, [contact@urcpie-occitanie.fr](mailto:contact@urcpie-occitanie.fr), 06 80 80 28 03

### Au niveau départemental :

Le CPIE de votre département :

- CPIE de l'Ariège, [www.ariegenature.fr](http://www.ariegenature.fr) - 05 61 65 80 54
- CPIE du Rouergue, [www.cpie-rouergue.com](http://www.cpie-rouergue.com) - 05 65 61 06 57
- CPIE Terres Toulousaines, [www.reflets-asso.org](http://www.reflets-asso.org) - 05 61 47 51 22
- CPIE Pays Gersois, [www.cpie32.org](http://www.cpie32.org) - 05 62 66 85 77
- CPIE APIEU - Territoires de Montpellier, [www.cpie-apieumontpellier.fr](http://www.cpie-apieumontpellier.fr) - 04 67 13 83 15
- CPIE Bassin de Thau, [www.cpiebassindethau.fr](http://www.cpiebassindethau.fr) - 04 67 24 07 55
- CPIE des Causses Méridionaux, [www.cpie-causses.org](http://www.cpie-causses.org) - 04 67 44 75 79
- CPIE Haut-Languedoc, [www.cpiehl.org](http://www.cpiehl.org) - 04 67 97 51 16
- CPIE Bigorre-Pyrénées : [www.cpie65.fr](http://www.cpie65.fr) - 05 62 95 49 67
- CPIE des Pays Tarnais, [www.cpie81.fr](http://www.cpie81.fr) - 05 63 34 09 90
- CPIE Quercy-Garonne, 05 63 24 06 26

En partenariat avec les Conservatoires botaniques nationaux, les CPIE peuvent accompagner les collectivités et les acteurs des territoires sur l'enjeu des plantes exotiques envahissantes en proposant des actions (inventaires, chantiers, animations, formations...) et des outils adaptés aux professionnels, au grand public et aux scolaires (exposition, jeux, diaporamas...).

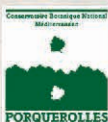
Conception graphique : CPIE Bigorre-Pyrénées & CPIE du Rouergue.  
Rédaction : CPIE de l'Ariège, CPIE Bigorre-Pyrénées, CPIE Bassin de Thau, CPIE Quercy-Garonne avec la contribution du CBNPMP, Novembre 2017.

Balsamine de l'Himalaya au premier plan et Renouée du Japon au deuxième plan

Réalisé par



Partenaires techniques :



Avec le soutien financier de :

